

## Le Burundi dément les perquisitions dirigées contre les résidences des diplomates

@rib News, 20/06/2017 - Source Xinhua - Le ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale a démenti mardi les fouilles-perquisitions menées contre les résidences des diplomates accrédités au Burundi le 19 juin au quartier résidentiel de Kiriri (photo). Selon Bernard Ntahiraja, assistant du ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale, cette information "n'est pas correcte et carrément fausse".

Il a expliqué que "la police nationale a organisé des fouilles de routine dans le quartier de Kiriri comme elle le fait ailleurs dans d'autres localités du territoire burundais, notamment dans Bujumbura-Mairie". Au cours de cette opération policière, a-t-il fait savoir, "aucune résidence d'un diplomate n'a été fouillée". Il a saisi l'occasion pour réaffirmer que le Burundi respecte la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques (signée en 1961) et sur les relations consulaires (signée en 1963) auxquelles il a souscrit depuis plusieurs décennies. Cette Convention de Vienne astreint toutes les parties signataires à respecter le prescrit de la "non violabilité" des résidences des missions diplomatiques et consulaires accréditées dans un pays donné.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});